



## Vingt-deuxième séance (spéciale)

Vendredi 15 juin 2007, 13 h 40

Présidence de M. Sulka

### PRIX DE L'OIT POUR LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL DÉCENT

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Comme vous le savez, cette séance est consacrée à un événement très particulier, à savoir la cérémonie de remise du premier prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent; cette cérémonie est organisée sous le parrainage de l'Institut international d'études sociales, et je demanderais donc à M. Rodgers, directeur de l'Institut, de bien vouloir prendre la parole.

*Original anglais:* M. RODGERS (directeur de l'Institut international d'études sociales)

J'ai l'honneur d'ouvrir cette cérémonie de remise du prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent.

La décision de décerner ce prix a été prise par le Conseil de l'Institut international d'études sociales en novembre 2005 et approuvée par le Conseil d'administration à sa 294<sup>e</sup> session.

Ce prix tire partie de la dotation du prix Nobel attribué à l'OIT en 1969 et vise à récompenser une contribution particulièrement importante à la progression des connaissances utiles du point de vue des politiques concernant l'objectif central de l'OIT, à savoir le travail décent pour tous.

Les candidats doivent recevoir l'appui d'au moins l'un des mandants tripartites de l'OIT et être d'éminents chercheurs dans leur pays. Un jury de haut niveau a été mis en place pour attribuer ce prix, dont les membres sont les suivants, M<sup>me</sup> Gemma Adaba, représentante de la Confédération internationale des syndicats (CSI) auprès des Nations Unies; P<sup>f</sup> Bina Agarwal, professeure d'économie à l'Université de Delhi, Inde; P<sup>f</sup> Eduard Gaugler, professeur émérite à l'Université de Mannheim, Allemagne; D<sup>e</sup> Anna Tibaijuka, secrétaire générale adjointe et directrice exécutive de ONU-Habitat; D<sup>f</sup> Carlos Tomada, ici présent, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la République d'Argentine, et Président du Conseil d'administration du BIT en 2005-06.

En raison des remarquables candidatures reçues, le comité a décidé qu'il y aurait une double remise de prix. Le premier prix vise à récompenser les apports les plus académiques concernant l'analyse des relations socio-économiques et de politiques à mettre en place en vue d'un travail décent. Le second prix vise à récompenser l'extraordinaire contribution de toute une vie à la connaissance et à l'action ayant inspiré la recherche et l'action politique en

matière de travail décent et de justice sociale partout dans le monde.

Le prix prend la forme de trois clés, représentant le tripartisme, servant à ouvrir la première porte de l'Organisation.

*Original espagnol:* M. TOMADA (ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Argentine; représentant du jury de l'OIT)

Messieurs les délégués, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, M. Rodgers,

C'est un honneur que de pouvoir participer à cette cérémonie de remise du prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent en assumant la représentation de mes collègues Anna Tibaijuka et Eduard Gaugler.

Le jury a pris la décision qui nous a permis d'arriver au consensus, consensus qui caractérise bien cette institution. Mais la tâche a été difficile en raison de la qualité des candidats qui se sont présentés. Comme vous le savez, l'Institut internationale d'études sociales est extrêmement important car il constitue un point de rencontre entre les recherches académiques et le monde du travail et nous permet de renforcer les valeurs de l'OIT.

Je pense que nous sommes arrivés à un résultat excellent. D'ailleurs, je laisserai au Directeur général la tâche d'annoncer qui sont les lauréats.

Je me réserve cependant la grande satisfaction de pouvoir remettre le prix pour la recherche sur le travail décent de l'OIT à Carmelo Mesa-Lago.

La raison pour laquelle nous avons choisi le professeur Mesa-Lago est que ses recherches, lorsqu'elles trouvent un écho, peuvent se traduire dans des politiques et des actions concrètes et favoriser le bien-être, la santé et la dignité de tous les membres de la société.

Tout ce que Carmelo Mesa-Lago fait concerne la protection sociale de tout un chacun, mais surtout les défavorisés ou les exclus. Et, parce que c'est un économiste, il nous montre qu'il a consacré toute sa vie à l'économie pour prouver que grâce à l'économie nous pouvons également parvenir au travail décent.

Nous allons tous participer à la remise de ce premier prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent en espérant qu'il y en aura beaucoup d'autres.

Nous remettons donc à Carmelo Mesa-Lago ce prix en le félicitant d'ores et déjà du fond du cœur, et nous allons l'écouter.

*(Applaudissements.)*

J'aimerais avant tout exprimer ma gratitude en espagnol, ma langue maternelle, qui est aujourd'hui parlée par 450 millions de personnes en Amérique latine, et en Espagne ainsi qu'aux États-Unis, où elle est la deuxième langue.

J'ai consacré les cinquante dernières années de ma vie à l'étude, à l'enseignement et à l'assistance technique dans le domaine de la sécurité sociale, et ce Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent est le plus important que j'aie reçu. C'est pourquoi je vous en sais profondément gré, et je dédie ce prix à tous ceux qui, dans le monde, n'ont pas accès à la sécurité sociale.

Je remercie mes anciens élèves qui m'ont nommé, les quatre gouvernements qui ont soutenu ma candidature et M. Carlos Tomada pour ses paroles élogieuses. Dans l'assistance se trouve ma femme, Elena, qui est ma compagne depuis plus de quarante ans et sans qui je ne serais pas arrivé où je suis arrivé aujourd'hui. Elle mérite ce prix autant que moi-même. Dans la salle se trouve également notre fille cadette, Elena, et ma sœur, Lourdes, que je remercie de partager ce merveilleux moment avec moi.

Mon exposé sur la nécessité, pressante, de maintenir et d'étendre la sécurité sociale en Amérique latine et dans d'autres pays en développement sera en anglais. J'ai écrit sur ce thème un article qui vient d'être publié dans la *Revue internationale de sécurité sociale* et qui est disponible sur l'Internet dans les trois langues officielles de la Conférence.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Plusieurs pays d'Amérique latine ont été les premiers à introduire l'assurance sociale dans l'hémisphère occidental: l'Argentine, le Brésil, le Chili, Cuba et l'Uruguay. Le Costa Rica a adopté son programme plus tard mais l'a rapidement développé par la suite. A l'heure actuelle, les 20 pays du continent ont des régimes de retraite et d'assurance santé qui offrent des niveaux de couverture très différents, mais le fait est que des millions d'habitants de la région sont couverts.

Cependant, au cours des vingt-cinq dernières années, la sécurité sociale a pâti de la contraction du secteur formel et de l'expansion du secteur informel, c'est-à-dire de l'auto-emploi, du travail familial, de micro-entreprises, notamment, et aussi de la flexibilisation du marché du travail par le biais de sous-traitance, du travail à temps partiel et du travail sans contrat, qui ne font généralement l'objet d'aucune assurance sociale.

En moyenne, le secteur informel représente 47 pour cent de la main-d'œuvre urbaine de la région, un tiers étant des travailleurs indépendants qui ne bénéficient d'aucune protection ou seulement d'une faible couverture sociale volontaire. La sécurité sociale est obligatoire dans quatre pays seulement. Bien que la population de la plupart des pays soit désormais urbaine, elle reste rurale dans les moins développés.

Or quatre pays excluent les travailleurs ruraux de leur système de couverture. Les populations indigènes en sont elles aussi exclues car elles habitent généralement dans les zones rurales et travaillent dans le secteur informel.

Seuls sept pays offrent une assistance sociale aux personnes âgées sans ressources qui ne sont pas as-

surées. Compte tenu du faible niveau et du rétrécissement du niveau de protection des travailleurs, auxquels s'ajoute l'absence de régimes de retraite contributifs, la protection des personnes âgées est appelée à diminuer. Sauf dans quelques pays, les institutions de sécurité sociale de la région ne sont pas adaptées à la transformation du marché du travail. Par exemple, les travailleurs indépendants doivent acquitter la même cotisation que les salariés et les employeurs, ce qui les dissuade d'adhérer au régime de sécurité sociale.

Dans dix pays, les réformes structurelles ont remplacé les régimes de retraites publics par des régimes privés, ce qui a réduit la couverture dans son ensemble. En effet, ces nouveaux régimes étant conçus pour des travailleurs du secteur formel urbain, qui ont des emplois stables et cotisent, ont laissé de côté le secteur informel, y compris les travailleurs indépendants. Ces réformes ont également aggravé les inégalités entre les sexes car elles ont éliminé les mécanismes de solidarité, grâce auxquels les ressources des hommes étaient transmises aux femmes.

Au cours des deux dernières années cependant, les réformes de trois pays ont été annulées ou déclarées inconstitutionnelles. Le Chili, pays qui a été le premier à introduire des réformes structurelles, a élaboré un projet de loi destiné à modifier son régime de retraite afin de renforcer la solidarité et d'étendre la couverture. La segmentation du système de santé par le biais d'une sécurité sociale publique et privée entraîne des chevauchements et fait obstacle à l'extension de la couverture. Les réformes du secteur de la santé ont étendu la couverture légale dans cinq pays d'Amérique latine, mais l'ont réduite dans d'autres.

En m'appuyant sur les statistiques et les enquêtes de 20 pays, j'ai calculé que la proportion de la main-d'œuvre régionale qui n'a pas de pension se situe entre 34 et 60 pour cent. Le premier chiffre reflète le pourcentage d'affiliés, et le second, plus fiable, celui des cotisants.

En ce qui concerne l'assurance santé, 60 pour cent de la population en sont privés. Et si l'on ajoute l'accès aux services publics, il reste encore 38 pour cent de la population qui ne bénéficient d'aucune protection. Le taux de couverture des personnes âgées varie de 62 à 87 pour cent dans les pays pionniers, et de 5 à 20 pour cent dans les pays les moins développés, la couverture des femmes étant très inférieure à celle des hommes.

Les pays les plus développés sont également des pionniers dans ce domaine. C'est dans ces pays que la part dans la population active des travailleurs agricoles et des travailleurs de l'économie informelle est la plus faible. La couverture de la protection sociale y est la plus importante et des systèmes de pension sont en place. En revanche, c'est dans les pays moins développés, qui ont mis en œuvre leurs programmes le plus récemment, que ces catégories de travailleurs sont les plus importantes en proportion. Or il n'y a pas dans ces pays de systèmes de protection sociale et la couverture sociale y est très inférieure. Il y a aussi des écarts géographiques quant aux soins de santé. Dans ce domaine, ce sont les pays développés et urbanisés qui ont les meilleurs résultats, et les pays les moins développés, à la population rurale la plus importante, qui ont les pires résultats.

L'OIT et l'AISS ont donné la priorité à l'extension de la protection sociale et certaines or-

ganisations financières internationales se sont ralliées à cette orientation. Par exemple, une étude récente de la Banque mondiale indique que les réformes structurelles en Amérique latine ces dix dernières années ont trop mis l'accent sur la capitalisation, c'est-à-dire les cotisations obligatoires, et ont négligé presque complètement le pilier axé sur la prévention de la pauvreté. Par conséquent, les auteurs de cette étude recommandent d'inverser les priorités de façon à ce que les pensions ne soient pas principalement fondées sur les cotisations obligatoires.

En dépit de ce consensus, les organisations internationales ne sont pas d'accord sur les moyens de faire face à l'aggravation de la situation de la protection sociale dans les pays en développement.

J'ai identifié des domaines dans lesquels les organisations coïncident quant à l'action à mener. Nous espérons que leur collaboration sera plus importante à l'avenir, mais c'est aux pays eux-mêmes qu'il incombe de fournir l'essentiel de cet effort, en fonction des expériences positives qui ont permis d'étendre la couverture de la protection sociale.

J'ai 12 propositions concrètes à faire pour améliorer cette couverture dans les pays en développement mais, compte tenu de l'heure tardive, je vous recommanderai seulement de consulter mon site Internet. Mon premier ouvrage sur la sécurité sociale, publié il y a trente ans, était dédié aux centaines de milliers de travailleurs et paysans qui en Amérique latine n'avaient aucune protection sociale.

Mon dernier livre, qui est sur le point de paraître, porte aussi sur cette question. J'espère que, au cours de la prochaine décennie, grâce aux efforts conjugués de l'OIT, de l'AISS, d'autres organisations, et des pays ici représentés, nous pourrons avancer.

*(Applaudissements.)*

---

*Original anglais et espagnol: M. SOMAVIA (Directeur général du Bureau international du Travail)*

Avant de présenter le deuxième lauréat, je voudrais remercier le D<sup>e</sup> Mesa-Lago des paroles qu'il vient de prononcer, concernant sa recherche, le prix qui lui a été décerné et toute sa vie consacrée entièrement à cette question.

*(L'orateur poursuit en espagnol.)*

Je voudrais également remercier le président du jury et l'Institut pour tout le travail qu'ils ont accompli.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'annoncer officiellement la décision du jury du prix de l'OIT pour la recherche et le travail décent de remettre un prix exceptionnel à un dirigeant exceptionnel. Ce prix lui est décerné en reconnaissance de sa contribution éminente, sa vie durant, à la connaissance des valeurs centrales de l'OIT, leur compréhension et leur sensibilisation à leur égard.

Chers amis, ce prix va au don de l'Afrique au monde entier, le Président Nelson Mandela.

Dans quelques instants, nous aurons l'honneur de recevoir un message personnel spécial du Président Mandela lui-même. Il est représenté aujourd'hui par le directeur de la Fondation Nelson Mandela, M. Achmat Dangor, que je remercie d'être venu.

Chers amis, s'il est une personne qui représente les valeurs du travail décent, c'est le Président Mandela. En tant que juriste, activiste, prisonnier, homme politique et d'État, le Président Mandela a

vécu les idéaux de notre Organisation. Tout au long de sa vie, il a pratiqué les droits qu'il préconisait pour son peuple: le dialogue, l'équité, la justice sociale et surtout la dignité. Nous nous souviendrons toujours avec fierté que, pour sa première visite à une organisation des Nations Unies, Nelson Mandela s'est rendu ici, à l'OIT, et s'est adressé à la Conférence internationale du Travail tripartite. C'était en 1990.

Il venait d'être libéré de prison, mais l'Afrique du Sud n'avait pas encore été libérée de l'apartheid. Depuis cette tribune, il nous a remerciés pour notre engagement au long de ces années sombres et semées de difficultés, et nous a dit qu'il tirait son inspiration de notre soutien. Merci, Président Mandela, pour ces mots.

Bien sûr, c'est Nelson Mandela qui nous a inspirés et a inspiré des millions de personnes partout dans le monde. Il a aussi été un chercheur réunissant des données concrètes sur la meilleure façon de transformer les valeurs du travail décent et de les traduire dans la vie quotidienne des populations.

Le Président Mandela, à la fin de son autobiographie: *Une longue vie vers la liberté*, nous rappelle qu'en vérité nous ne sommes pas encore libres, que nous avons simplement obtenu le droit et la liberté d'être libres et le droit de ne plus être opprimés. Nous n'avons pas encore entamé l'étape finale de notre voyage, mais seulement fait le premier pas sur un chemin qui va être long et difficile. Il nous rappelle également qu'être libre ce n'est pas simplement rejeter ses chaînes, mais vivre d'une façon qui respecte et qui soutient la liberté des autres.

Chers amis, nous serons toujours inspirés par la sagesse, la grâce, l'humilité et la vérité des paroles et des actions du Président Nelson Mandela. En reconnaissance de sa contribution au monde, j'ai le privilège et le plaisir personnel de remettre ce prix exceptionnel concernant la recherche sur le travail décent à Nelson Mandela, qui le recevra des mains de M. Achmat Dangor.

---

*Original anglais: M. DANGOR (directeur de la Fondation Nelson Mandela, Afrique du Sud)*

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Nelson Mandela a placé sa vie sous l'égide du dialogue. Il s'agit de pouvoir parler aux autres, de les écouter et d'inciter les autres à vous écouter. De ce fait, votre travail affirme ce principe.

Je voudrais permettre à Nelson Mandela de s'adresser directement à vous.

*(Le message de M. Mandela est diffusé en vidéo.)*

---

*Original anglais: M. Mandela (ancien Président de la République d'Afrique du Sud)*

Je regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie. J'ai demandé à Achmat Dangor, qui dirige la fondation qui porte mon nom, de bien vouloir me représenter. Vous vous rappellerez que, quelques mois après ma sortie de prison, en février 1990, je suis venu au BIT et j'ai pris la parole devant la Conférence. J'avais dit à l'époque que, malgré l'épaisseur des murs de nos geôles, à Robben Island ou ailleurs, nous vous entendions réclamer notre libération. Ce fut pour nous tous un exemple. Nous vous en remercions. Nous vous remercions d'avoir refusé de nous oublier.

Aujourd'hui, l'OIT continue à promouvoir les valeurs qui sont les nôtres, les droits que, tous, nous

devons respecter, l'idée qu'il ne saurait y avoir de progrès sans un dialogue authentique. Vous avez rassemblé ces principes sous la bannière de ce que vous appelez le travail décent et, aujourd'hui, nous pouvons dire que ces principes illustrent nos valeurs communes, notre respect commun pour le dialogue, le souci que nous avons du sort de nos concitoyens plongés dans la misère. Le travail décent se fonde sur les efforts de dignité personnelle, sur des démocraties au service des gens, sur une croissance économique qui multiplie les possibilités d'emploi productif et de développement des entreprises. Le travail décent repose aussi sur le principe que le but de la création de travail, de richesse, est d'éradiquer la pauvreté

Lentement mais sûrement, nous reconstruisons et développons notre pays afin que notre démocratie profite à tous. Notre Constitution ancre les droits des travailleurs dans des lois dont la plupart sont nouvelles et sans précédent dans notre pays. Nous citons ces avancées tout en étant conscients qu'il nous faut encore progresser sur la voie de la consultation et du dialogue social sur toutes les questions que visent nos politiques. Le travail décent renvoie au droit non seulement de survivre, mais de prospérer et d'avoir une vie digne et épanouissante. Ce droit, chaque être humain doit pouvoir l'exercer.

Nous comptons sur l'OIT pour qu'elle continue à se battre pour faire du travail décent une réalité dans le monde entier. Je tiens aussi à rendre hommage à l'OIT pour avoir créé ce prix pour la recherche sur le travail décent. La connaissance et la compréhension des relations socio-économiques sont indispensables au progrès. Pour que le travail décent de-

vienne réalité, il faut progresser sur la voie du savoir, de la recherche, de l'éducation. C'est un honneur pour nous de réaffirmer notre appui à l'OIT, à ses objectifs, à ses valeurs. Merci.

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

---

Je suis sûr que je parle au nom de tous lorsque je dis que nous apprécions tous ce message mobilisateur qui nous vient du Président Mandela. Nous apprécions à sa juste valeur le soutien qu'il apporte à nos travaux ainsi qu'au travail décent. Veuillez lui transmettre nos meilleures salutations ainsi que notre profonde reconnaissance; nous admirons ce qu'il est et ce qu'il représente.

---

*Original anglais:* M. RODGERS (*directeur de l'Institut international d'études sociales*)

---

Il me reste à remercier les mandants de l'OIT qui ont permis la création de ce prix et le jury pour le temps consacré et les efforts consentis. Enfin et surtout, je remercie le secrétariat du prix, à l'Institut international d'études sociales ainsi que Christiane Kuptsh et Sophie Lièvre pour leur contribution dans ce processus.

Le moment est venu de nous tourner vers le prix de 2008. L'appel à candidature sera lancé prochainement et nous espérons pouvoir compter sur le soutien et la participation des mandants de l'OIT.

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

---

Ainsi s'achève cette cérémonie de remise du prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent, 2007.

*(La séance est levée à 14 h 15.)*

## TABLE DES MATIÈRES

*Page*

### *Vingt-deuxième séance (spéciale)*

Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent .....	1
---	---

*Orateurs:* Le Président, M. Rodgers, M. Tomada, M. Mesa-Lago, M. Somavia, M. Dangor, M. Mandela